



Septembre 2025

Bonne chasse à tous !

Mot du Maire Mario Biron

J'aimerais remercier tous les conseillers que j'ai côtoyés pendant mes 16 années comme maire et pendant mes 4 années comme conseiller;

J'aimerais remercier le personnel de la voirie qui ont été en postes durant mes mandats, un merci spéciale à Monsieur Michel Doucet pour c'est 8 années de service;

J'aimerais aussi remercier Madame Caroline Gagnon qui m'a accompagné dans le bureau municipal depuis les 20 dernières années;

J'aimerais aussi remercier Madame Cathy Fontaine, adjointe administrative des 3 dernières années;

J'aimerais remercier la population de Saint-Stanislas, pour son soutien tout au long de ma carrière politique. Sans votre aide, mon travail n'aurait pas eu le même résultat.

Tout au long de mes mandats en tant que Maire, j'ai accompli plusieurs projets qui m'ont tenu à cœur. C'est avec une grande fierté que je peux partir la tête haute, j'ai le sentiment d'avoir accompli mon devoir en tant que Maire.

Je souhaite la meilleure des chances au futur Maire/Mairesse et aux conseillers élus en novembre prochain.

Merci à tous !

Réouverture du Restaurant au Clocher

Surveillez notre page facebook pour l'annonce officielle de la réouverture de notre restaurant !

Avis public d'élection

Municipalité : Saint-Stanislas Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Caroline Gagnon présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Les postes suivants sont ouverts aux candidatures :

Poste de mairesse ou maire
Poste de conseillère ou conseiller 1
Poste de conseillère ou conseiller 2
Poste de conseillère ou conseiller 3
Poste de conseillère ou conseiller 4

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection aux jours et aux heures suivants.

Du 19 septembre au 3 octobre 2025

Horaire

Lundi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Mardi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Mercredi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h
Jeudi	De 8 h 30 à 12 h	De 13 h à 16 h

Attention : le vendredi 3 octobre 2025 le bureau sera ouvert en continu de 9 h à 16 h 30.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes.

Jour du scrutin : **dimanche 2 novembre 2025 de 10 h à 20 h**

Jour de vote par anticipation : **dimanche 26 octobre 2025 de 12 h à 20 h**

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : Mme Cathy Fontaine

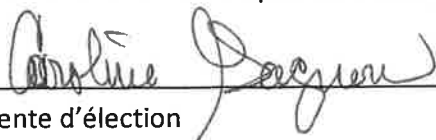
5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse 953 rue Principale, Saint-Stanislas
Téléphone 418-276-4476 ou 418-879-0286

Signature

Fait à Saint-Stanislas le 2 septembre 2025


Présidente d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINT-STANISLAS

ÉLECTIONS MUNICIPALES

2025

Veillez prendre note que nous devons tenir une élection le 2 novembre 2025 afin de combler les postes de Maire et de conseillers.

Pour les élections de 2025, le conseil sera composé d'un Maire et de 4 conseillers.

LES CONDITIONS REQUISES POUR ÊTRE CANDIDAT.

Des conditions sont requises pour poser une candidature à un poste de membre du conseil d'une municipalité. Certaines des conditions requises ont trait au statut même de la personne qui désire se porter candidat. D'autres sont relatives à des inéligibilités.

Pour être candidat il faut :

- a. Être une personne physique;
- b. Être majeure;
- c. Être de citoyenneté canadienne;
- d. Ne pas être dans un cas d'incapacité prévu par la loi;

et remplir l'une des trois conditions suivantes :

- Être domicilié sur le territoire de la municipalité et depuis au moins six mois au Québec;
- Être propriétaire unique d'un immeuble situé sur le territoire de la municipalité, depuis au moins 45 jours;
- Être occupant unique d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité, depuis au moins 45 jours;

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité en produisant une déclaration écrite, accompagnée des documents requis au bureau du président d'élection.

Information aux propriétaires d'un immeuble et aux occupants d'un établissement d'entreprise au sujet de leur inscription sur la liste électorale.

MUNICIPALITÉ DE **SAINT-STANISLAS**.

Élections municipales du 2 novembre 2025.

MESSAGE IMPORTANT
aux propriétaires d'un immeuble
et aux occupants d'un établissement d'entreprise

Vous voulez voter lors du prochain scrutin?

N'OUBLIEZ PAS ! Votre nom doit être inscrit sur la liste électorale !

Si le 1^{er} septembre de l'année 2025 vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise depuis au moins 45 jours et que vous n'êtes pas domicilié dans la municipalité, **la loi vous oblige maintenant à faire une demande écrite auprès du président d'élection avant le 3 octobre 2025 afin qu'il ajoute votre nom sur la liste électorale.**

Dans le cas des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupants d'un établissement d'entreprise, ils doivent désigner parmi eux une seule personne qui peut être inscrite sur la liste électorale. Ils doivent, à cet effet, transmettre une procuration au président d'élection.

Rappel !

Si vous désirez exercer votre droit de vote, vous avez la responsabilité de vous assurer que votre nom est inscrit sur la liste électorale municipale.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec votre présidente d'élection aux heures d'ouverture du bureau de la municipalité, au numéro de téléphone 418-276-4476.

La Présidente d'élection.
Caroline Gagnon

Inspection municipale

L'inspection municipale au sein de notre municipalité a changé.

**Dorénavant, c'est Monsieur Eric Ménard qui assurera
le poste d'inspecteur municipal pour notre municipalité.**

**Si vous avez des questions ou pour remplir un formulaire pour des
travaux,
vous devez communiquer avec Monsieur Eric Ménard**

Par téléphone : 581-447-3729

ou

par courriel : inspectionest@regiegeant.ca

Escalade Haut Clocher

Heures d'ouverture

Dimanche : 13h à 18h

Lundi au Jeudi : Fermé

Vendredi : 17 à 21h

Samedi : 13 à 21h

Bibliothèque

Réouverture mercredi

10 septembre 2025

Mercredi : 18h30 à 19h30

Vendredi : 8h à 12h

Bienvenue à tous !

Avis aux intéressés "Lancement d'une session MLC"

**Les mouvements d'éveil corporel de la Méthode de Libération des
Cuirasses© (MLC) s'adresse autant aux femmes et aux hommes car elle
respecte les besoins et limites de chacun. Les mouvements libèrent les
tensions physiques associées aux couches musculaires en créant un
mouvement de bien-être global dans le corps et esprit.**

**SÉANCE D'INFORMATION ET ESSAI
(GRATUIT)**

Lundi 15 septembre :

18 h 30 à 20 h 00

Salle Municipale,

953, rue Principale, Saint-Stanislas

DÉBUT DE LA SESSION D'AUTOMNE

10 semaines, 1 h 30/hebdomadaire

22 septembre au 24 novembre

Pour informations, inscriptions :

Andrée Julien Praticienne MLC©,

Phytothérapeute

andreejulienmlc@gmail.com



**Pour une recherche de
gibier blessé**

Suzanne St-Pierre

Conductrice de chien de sang
membre de L'ACCSQ Dolbeau-Mistassini

418-276-4275

Chasse 2025



Période de la chasse 2025: La chasse sportive à l'orignal gagne en popularité au Saguenay-Lac-St-Jean. La Sûreté du Québec vous rappelle qu'une arme, quelle qu'elle soit, doit être manipulée avec vigilance. En collaboration avec les agents de la faune, les policiers de la Sûreté du Québec porteront une attention particulière aux comportements à risque en forêt ainsi qu'aux permis et attestations nécessaires à la chasse sportive. Nous souhaitons à tous, bonne chasse 2025 !

Prudence en forêt : Les membres du Centre de service de Roberval ont couvert plusieurs disparitions en forêt au cours de l'été 2022. La Sûreté du Québec vous rappelle d'être vigilant et de porter une attention particulière à la planification de vos déplacements lors de sorties en forêt.



O T I S
NATURE

ESCAPADE DE VTT & SIDE-BY-SIDE 20 SEPTEMBRE

DÉPART 8 H 30 DU DOMAINE DU LAC EDEN



DESTINATION OTIS NATURE
SOUPER 3 SERVICES - DÉJEUNER DU LENDEMAIN
DÔDO DANS LES BEAUX CHALETs

TARIF PAR PERSONNE : 150 \$
PAR COUPLE : 190 \$

PEINTRE EN BÂTIMENT

INTÉRIEUR &
EXTÉRIEUR

KEVIN BILODEAU



Service professionnel
et rapide



Intérieur & extérieur



Finition impeccable
Estimation gratuite



Disponible dans votre région

418-313-4222

